

# Taxe de séjour



## POURQUOI UNE TAXE DE SÉJOUR ?

Créée par la loi du 13 avril 1910, la taxe de séjour est une ressource dédiée au tourisme : le produit de la taxe permet d'améliorer l'attractivité du territoire et de favoriser l'émergence de nouveaux projets touristiques. Suite à la fusion des Communautés de Communes (*En Donziais ; Loire et Nohain ; Loire et Vignobles*) le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la taxe de séjour s'applique sur les 30 communes du territoire (*voir liste ci-dessous*), et toute l'année.

## LES TARIFS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

CATÉGORIES DES HéBERGEMENTS	TARIFS par personne et par nuitée
Tout hébergement de catégorie 4 étoiles ou équivalent	1,10 €
Tout hébergement de catégorie 3 étoiles ou équivalent	0,90 €
Tout hébergement de catégorie 2 étoiles ou équivalent, Villages vacances 4 et 5 étoiles	0,70 €
Tout hébergement de catégorie 1 étoile ou équivalent, Villages vacances 1, 2 et 3 étoiles, Chambres d'hôtes	0,60 €
Tout hébergement non classé ou en attente de classement	0,40 €
Terrain de camping/caravanage classé en 3, 4 et 5 étoiles	0,35 €
Terrain de camping/caravanage classé en 1 et 2 étoiles	0,20 €

## LES EXONÉRATIONS sur présentation d'un justificatif

- les personnes âgées de moins de 18 ans,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans les communes concernées,
- Les bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les propriétaires de résidence secondaire pour laquelle ils s'acquittent de la taxe d'habitation,
- Les personnes occupant des locaux dont le loyer est inférieur à un montant déterminé par le Conseil communautaire (*exemple : auberges de jeunesse, etc.*).

## INFORMATIONS AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME LOIRE VIGNOBLES ET NOHAIN

A COSNE-COURS-SUR-LOIRE | 03 86 28 11 85

A DONZY | 03 86 28 11 85

A POUILLY-SUR-LOIRE | 03 86 24 04 70

et par mail : [contact@ot-cosnesurloire.fr](mailto:contact@ot-cosnesurloire.fr) ou [contact@tourdupouillyfume.fr](mailto:contact@tourdupouillyfume.fr)



Offices de  
Tourisme

Communauté de Communes

Loire, Vignobles et Nohain